

Une grande
famille de produits
à découvrir



La Capitale

Assurance et
services financiers

Produits d'assurance vie

Pour tous les produits d'assurance vie permanente et temporaire, à l'exception de l'avenant d'assurance vie pour enfants, la prestation suivante est incluse: Prestation pour perte d'autonomie totale de l'assuré avant 60 ans qui donne droit, du vivant de l'assuré, à un montant équivalant à 50 % du montant d'assurance (montant d'assurance à la fin du terme pour un temporaire décroissant), jusqu'à un maximum de 200 000 \$.

PRODUITS D'ASSURANCE VIE PERMANENTE

Protection 100 % Pure	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert sur base individuelle ou conjointe ▪ Primes garanties et nivelées pour la durée de la garantie ▪ Assurance libérée à compter de la 10^e année et valeur de rachat à 75 ans¹
Évolution 100 % Pure	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert sur base individuelle ou conjointe ▪ Primes réduites garanties pendant les 10 premières années de la garantie ▪ Augmentations de primes prévues aux 5 ans pour une période déterminée. Les primes augmentées sont protégées et connues à l'émission de la garantie. ▪ Assurance libérée à compter de la 10^e année et valeur de rachat à 75 ans¹
Série Avantage non participante	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert sur base individuelle ou conjointe ▪ Payable en 10, 15, 20 ans, jusqu'à 65 ans (minimum 25 ans) ou à vie ▪ Valeur de rachat et assurance libérée réduite
Fructivie vie universelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert sur base individuelle ou conjointe ▪ Vie universelle à coût nivelé ▪ Payable en 10, 15, 20 ans, jusqu'à 65 ans (minimum 25 ans) ou à vie ▪ 15 comptes d'investissement offerts avec possibilité de bonification ▪ Aucuns frais de rachat

PRODUITS D'ASSURANCE VIE TEMPORAIRE

Fixes TF10, TF20, TF25, TF30, TF35	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert sur base individuelle ou conjointe ▪ Renouvelable en TF10 jusqu'à 85 ans ▪ Offert en avenant avec la plupart des produits d'assurance vie permanente au taux de la bande du million (sauf pour la T10)
Décroissants TD15, TD20, TD25, TD30, TD35	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert sur base individuelle ou conjointe ▪ Décroissant jusqu'à un minimum de 50 % du C.A.I. (capital assuré initial) ▪ À la fin du terme choisi, le capital assuré restant est renouvelé en TF10 jusqu'à 85 ans
Protection 20.10 T20 avec une option de rachat à la 10 ^e année	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert sur base individuelle ou conjointe ▪ Produit unique sur le marché ▪ Le meilleur des deux mondes entre une T10 et une T20
Source , revenu mensuel pour vos proches	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prestation mensuelle non imposable au décès ▪ Approche budgétaire, concrète et facile à comprendre ▪ Garantit un revenu stable pour la famille ▪ Évite la dilapidation du capital ▪ Idéal pour couvrir une pension alimentaire ▪ Offert en avenant avec la plupart des produits d'assurance vie au taux de la bande du million
Avenant d'assurance vie pour enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avenant couvrant les enfants de l'assuré ▪ Offert avec la plupart des produits d'assurance vie

1. Certaines conditions, restrictions et exclusions s'appliquent.

Produits de prestations du vivant

AVENANTS DE PRESTATIONS DU VIVANT

<p>Rente d'invalidité</p> <ul style="list-style-type: none"> – Concept d'assurance protection crédit – Concept d'assurance bail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée des prestations 2 ans et 5 ans <ul style="list-style-type: none"> – Délai de carence : <ul style="list-style-type: none"> • Maladie : 90 jours, rétroactivité au 30^e jour • Accident, hospitalisation, chirurgie : 30 jours ▪ Durée des prestations jusqu'à l'expiration de la garantie <ul style="list-style-type: none"> – Délai de carence : <ul style="list-style-type: none"> • Maladie et accident : 90 jours ▪ La possibilité pour un preneur (individu) de fournir un formulaire d'indication de paiement afin de nommer une autre personne pour recevoir la rente mensuelle d'invalidité (assuré ou institutions financières)¹ ▪ Non intégrée à la réclamation ▪ Assurabilité vérifiée au moment de l'adhésion et non au moment de la réclamation ▪ Garantie en cas de perte d'emploi involontaire du preneur, si ce dernier est également l'assuré de la rente d'invalidité (remboursement des primes totales du contrat, maximum 200 \$ par mois, maximum 5 mois) ▪ Peut être souscrite pour remplacer un revenu ou couvrir des prêts admissibles ▪ Offerte avec la plupart des produits d'assurance vie¹
<p>Assurance maladies graves TF20, TF25, TF30, TF35</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 25 maladies ou chirurgies couvertes (définitions standardisées) ▪ Indemnités partielles pour certaines autres affections ▪ Inclut le service Best Doctors^{MD} ▪ Offert avec la plupart des produits d'assurance vie¹
<p>Assurance maladies graves pour les enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 17 maladies ou chirurgies couvertes (définitions standardisées) ▪ Avenant couvrant les enfants de l'assuré ▪ Offert avec la plupart des produits d'assurances vie et maladies graves¹
<p>Fracture accidentelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert sur une base individuelle ou individuelle avec enfants ▪ Offert avec la plupart des produits d'assurances vie et maladies graves¹

PRODUITS DE PRESTATIONS DU VIVANT

<p>Second souffle enrichi assurance maladies graves, temporaire à 75 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 25 maladies ou chirurgies couvertes (définitions standardisées) ▪ Indemnités partielles pour certaines autres affections ▪ Payable en 15 ans, jusqu'à 65 ans ou jusqu'à l'expiration de la garantie (75 ans) ▪ Options¹: <ul style="list-style-type: none"> – L'Option Plus : remboursement des primes au décès – L'Option santé : remboursement des primes au rachat ou à l'expiration (possibilité de 50 % après 10 ans, 100 % après 15 ans) ▪ Inclut le service Best Doctors^{MD}
<p>Second souffle enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 27 maladies ou chirurgies couvertes (définitions standardisées) ▪ Remboursement des primes en cas de décès inclus¹ ▪ L'Option santé : garantie libérée du paiement des primes à la 20^e année et remboursement des primes à 100 %¹ ▪ Inclut le service Best Doctors^{MD}
<p>Temporelle assurance soins de longue durée en cas de perte d'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un régime à prestation mensuelle ▪ Aucune facture exigée – favorise les aidants naturels ▪ Période d'indemnisation : 2, 3, 5 ans ou à vie ▪ Options¹: <ul style="list-style-type: none"> – Option Plus : remboursement des primes au décès – Option d'indexation des prestations ▪ Programme d'assistance sans frais ▪ Exonération des primes si l'assuré devient en état de dépendance¹

Produits à émission simplifiée

PRODUITS D'ASSURANCE VIE PERMANENTE

Avantage simplifié sans examen médical à l'adhésion	<ul style="list-style-type: none">▪ Jusqu'à 100 000 \$ de capital assuré selon l'âge▪ Adhésion simple et rapide, aucun examen médical ni test sanguin▪ Montant du capital assuré doublé en cas de décès accidentel avant l'âge de 85 ans▪ Versement, du vivant de l'assuré, d'une prestation anticipée de décès pouvant atteindre 50 % du capital assuré en cas d'espérance de vie écourtée (avance sans intérêt)
La Positive sans examen médical à l'adhésion	<ul style="list-style-type: none">▪ Adhésion simple, aucun examen médical▪ 4 questions d'admissibilité▪ Remboursements de primes avec intérêt de 10 % si décès naturel dans les deux premières années▪ Montant du capital assuré doublé en cas de décès accidentel avant l'âge de 85 ans▪ Versement, du vivant de l'assuré, d'une prestation anticipée pouvant atteindre 50 % de la protection en cas d'espérance de vie écourtée (avance sans intérêt)

PRODUITS DE PRESTATIONS DU VIVANT

Second souffle simplifié assurance maladies graves T10, T75, T75 Option santé	<ul style="list-style-type: none">▪ Adhésion simple, aucun examen médical▪ 6 maladies ou chirurgies couvertes et 5 questions d'admissibilité▪ 3 choix de garanties et de capital assuré▪ Inclut le service Best Doctors^{MD}
--	--

Protection du revenu, Série Pilier

En un clin d'œil	<ul style="list-style-type: none">▪ La Capitale sécurité financière, compagnie d'assurance est classée parmi les chefs de file dans le secteur d'assurance-invalidité à renouvellement garanti au Canada▪ En 2010, La Capitale sécurité financière a versé plus de 23 millions \$ de prestations à ses clients▪ 70 % des réclamations réglées dans un délai de 7 jours ouvrables
Assurance invalidité	<ul style="list-style-type: none">▪ Régime garanti renouvelable conçu spécialement pour les cols bleus, les ouvriers qualifiés et les travailleurs autonomes▪ Protection de base en cas d'accident avec maladie offerte en avenant▪ Avantages concurrentiels :<ul style="list-style-type: none">– Non intégrée et non coordonnée pour le montant de prestation complète pendant les 6 premiers mois. Par la suite, prestation garantie de 1 200 \$ jusqu'au 36^e mois– Couvre les blessures au dos et les tissus mous ainsi que les troubles nerveux et mentaux– Rémunération avantageuse▪ Avenants disponibles : prolongation de la profession habituelle, DMA, fracture accidentelle, hospitalisation, remboursement des primes, option d'indexation et option d'assurabilité future
Automobiliste prudent	<ul style="list-style-type: none">▪ Produit unique qui comprend une protection invalidité, hospitalisation, décès accidentel et invalidité permanente▪ Protection en cas d'accident si conducteur ou passager dans une automobile, un camion ou un autobus
Soins hospitaliers	<ul style="list-style-type: none">▪ Indemnités journalières en cas d'hospitalisation▪ Inclut une prestation pour la perte de membre ou de la vue, les frais d'ambulance ou de radiographie▪ Protection individuelle, pour couple, pour monoparental et pour la famille

Produits d'épargne

PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Comptes d'investissement	<ul style="list-style-type: none">▪ 27 comptes d'investissement offerts – Une vaste gamme répartie dans 5 catégories d'actifs : revenu fixe, équilibrés, actions canadiennes, actions américaines et internationales, portefeuilles. Ils sont sélectionnés parmi 4 sociétés de gestion de placement reconnues au Canada pour leurs performances, leur stabilité et leur réputation : Fonds Dynamique, AGF, Fidelity, Gestion de placements TD et Portefeuilles Méritage de Placements Banque Nationale inc.▪ Contrat de rente (garanti par Assuris jusqu'à 100 000 \$ par contrat)▪ Dépôts effectués avant l'âge de 75 ans, garantis à 100 % au décès, sans coût supplémentaire▪ Désignation des bénéficiaires▪ Trois modes d'achat : avec frais de rachat, frais à l'achat (frais d'acquisition) ou frais au rachat modéré▪ Admissibles au CELI et au REER▪ Commissions intéressantes et commissions de service dès le 1^{er} mois
Autres comptes de placement	<ul style="list-style-type: none">▪ CPG traditionnels et CPG Indice-Action▪ CPG MAX (CPG à commissions réduites)

RENTES

Rente immédiate	<ul style="list-style-type: none">▪ Rente viagère, rente réversible et rente certaine
RentÀvie rente viagère différée	<ul style="list-style-type: none">▪ Excellent choix pour combler les besoins de base à la retraite▪ Procure un revenu de retraite totalement garanti et déterminable à l'avance, sans le risque des fluctuations des taux d'intérêt et des fluctuations boursières

PRÊTS

Prêt REER-RAP²	<ul style="list-style-type: none">▪ Prêt RAP virtuel – simple et rapide▪ Aucune enquête de crédit▪ Excellent moyen d'obtenir des références de courtiers hypothécaires
Prêt REER	<ul style="list-style-type: none">▪ Entente avec B2B Banque▪ Responsable des prêts REER pour les produits de La Capitale

2. Offert au Québec seulement



Encore d'autres avantages

RÉMUNÉRATION

- Commission de 1^{re} année très compétitive
- Commission de renouvellement à vie (sauf pour Avantage simplifié)
- Commission payable chaque semaine
- Boni de fidélité

CONGRÈS LA CAPITALE

- Surveillez les normes de qualification, parmi les plus intéressantes de l'industrie
- **Destination soleil – forfait d'une semaine pour 2 personnes dans un hôtel tout inclus 5 étoiles**



La Capitale

Valoriser l'essentiel

Pour toute question,
communiquez dès maintenant
avec votre équipe des ventes

1 866 268-9061

communication.courtage@lacapitale.com

www.lacapitale.com/fr/courtiers

lacapitale.com

